

## Bulletin de souscriptions de parts de capital

Merci de retourner ce formulaire complété et signé en deux exemplaires et le chèque à :  
SCIC Equilibres  
4 Avenue de Penhoet – 56860 Séné.

Je soussigné(e) :

Adresse :

Courriel :

Tél. :

Déclare vouloir devenir sociétaire de la Société coopérative d'intérêt collectif à responsabilité limitée et à capital variable « Equilibres ». Je joins un règlement de X euros correspondants à X parts de 200 €.

J'accepte d'être convoqué(e) aux assemblées par courrier électronique.  
Cette autorisation a pour unique objectif de simplifier la gestion d'Equilibres : limiter les frais de gestion et économiser le papier.



Fait à Séné

Le

Signature (et cachet pour les entreprises)

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les informations recueillies et transmises dans le cadre de la présente souscription peuvent donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès et de rectification auprès d'Equilibres, 4 Avenue de Penhoet, 56860 SENE

Dès l'origine, Equilibres a fait le choix de la forme juridique la plus appropriée à l'éthique voulue par ses premiers sociétaires. De forme privée et d'utilité sociale, le statut Société Coopérative d'Intérêt Collectif s'inscrit dans le courant de l'économie sociale et solidaire, système économique qui place l'homme, et non le capital, au coeur du projet. L'ensemble des sociétaires vous remercie de l'intérêt que vous portez à Equilibres.